

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

SEANCE DU 23 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal extraordinaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Franck DUHOUX, maire.

Présents : Patrick CHECCHI, Gilles COLLIER, Christelle DEVITRY, Franck DUHOUX, Franck FABRE, Etienne HENRY, Jean-Claude PAPERIN

Représentés : Adeline BICHOTTE par Christelle DEVITRY

Absents : Aline BIENAIME, Brigitte BOURGEOIS, Roger GALAN

Secrétaire : Madame Christelle DEVITRY

Approbation du caractère exceptionnel de la réunion

Le conseil, après examen des questions inscrites à l'ordre du jour et de leur niveau d'urgence, approuve à l'unanimité le caractère exceptionnel de la réunion du conseil municipal du 23 juillet 2018.

Projet d'amélioration du réseau d'eau rue Charles de Gaulle - demandes de subvention

Monsieur le Maire informe le conseil d'un épisode de fuites importantes sur le réseau d'eau communal, aujourd'hui résolu, qui a mis en évidence l'inadaptation de l'alimentation en eau du 7 au 13 de la rue Charles de Gaulle.

Une analyse de l'existant et des possibilités a été réalisée, à l'issue de laquelle un projet d'amélioration du réseau a été élaboré.

Monsieur le Maire propose en effet au conseil de supprimer l'ancienne alimentation, dont la conduite, très longue, traversait des terrains privés, et s'avérait très difficile à surveiller et entretenir. Les bâtiments concernés seraient alimentés par une nouvelle conduite conforme aux normes actuelles, située dans la rue Charles de Gaulle, et qui pourrait en outre supporter des branchements supplémentaires.

Les devis relatifs au projet s'élèvent à :

- 18731€ HT sur la partie publique, jusqu'aux compteurs extérieurs inclus
- 7950€ HT sur la partie privée, après compteur, dans le cadre de la modification du raccordement des habitations.

Le conseil donne un accord de principe sur ces devis.

Il charge à ce titre Monsieur le Maire de demander des subventions auprès du Conseil Départemental (FAL et FDE), de l'Etat (DETR), et du GIP, et l'autorise à signer tout document utile.

Projet d'amélioration du réseau d'eau rue Charles de Gaulle - accord devis

Monsieur le Maire, après avoir présenté le projet d'extension du réseau de la rue Charles de Gaulle, demande au conseil de se prononcer sur les devis qui lui sont proposés par l'entreprise Jean-Michel ROBIN, à savoir :

- 18731€ HT sur la partie publique, jusqu'aux compteurs extérieurs inclus,
- 7950€ HT sur la partie privée, après compteur, dans le cadre de la modification du raccordement des habitations.

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, et charge Monsieur le Maire de signer toute pièce utile.

Demande de subvention exceptionnelle catastrophe naturelle

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'inondation du 7 juin 2018 a été reconnue en catastrophe naturelle par arrêté interministériel du 26 juin 2018.

La commune ayant subi certains dégâts lors de cet épisode, Monsieur le Maire présente au conseil les devis de remise en état :

- Voirie : 7212.00€ HT,
- Curage des réseaux suite à ensablement : 1840€ HT.

Auxquels viennent s'ajouter 20 heures de travail de l'employé communal, concernant l'enlèvement des déblais, pour un coût total de 334 euros.

Il demande au Conseil Municipal s'il souhaite à ce titre bénéficier de la dotation de solidarité relative aux événements climatiques.

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de déposer une demande d'aide au titre de la dotation de solidarité, volet événements climatiques, à hauteur de 100%.

Monsieur le Maire est chargé de constituer le dossier de demande de subvention et de signer toute pièce utile.

Accord devis catastrophe naturelle

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur les devis de remise en état suite à l'inondation du 07/06/2018 :

- Voirie - COLAS : 7212.00€ HT,
- Curage des réseaux suite à ensablement - CASTEL ASSAINISSEMENT : 1840€ HT.

Le conseil, après en avoir délibéré, donne son accord unanime, et charge Monsieur le Maire de les signer à réception de l'accord de la Préfecture sur le dossier de dotation de solidarité correspondant.

SMIVOS de la Vallée de l'Aube - adhésion de nouvelles communes

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les communes d'Autreville-sur-la-Renne, Lavilleneuve-au-Roi, et de Montheries ont délibéré afin d'adhérer au SMIVOS de la vallée de l'Aube au 1er septembre 2018.

Le conseil, après en avoir délibéré, donne à l'unanimité un avis favorable à ces adhésions.

Encaissement de chèque

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu un chèque d'un administré, d'un montant de 107.29 euros, en remboursement d'une plaque de regard dégradée accidentellement.

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'encaissement de ce chèque.

Divers

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des travaux d'entretien sur les lignes électriques 20 000 volts se déroulent du lundi 24 au vendredi 28 septembre 2018 (semaine 39) dans Bricon et ses alentours, avec la reprise des lignes basses tensions par groupes électrogènes. Ces travaux pourront générer des microcoupures sur le réseau.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des travaux sur le passage à niveau n°1 sur la ligne SNCF de Bricon à Veuxhautes. Ces travaux sont programmés du mardi 31 juillet 2018 à 7h au jeudi 2 août 2018 à 17h, et nécessiteront une interdiction totale de circulation routière et piétonne. Le conseil départemental est chargé de mettre la signalisation nécessaire.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le rassemblement Vie et Lumière aura lieu du 19 août au 26 août 2018 sur le site de Semoutiers.

Suite à la prise de position des différents maires de plusieurs communes et du Président du conseil départemental, l'Etat a répondu favorablement aux demandes de ces derniers, notamment par la prise en charge de la sécurisation de certains sites (2014 : prise en charge par l'Etat ; 2016 : prise en charge par les communes), ainsi que l'augmentation des sanitaires et du service de nettoyage.

Des forces de l'ordre seront présentes dès le 27 juillet avec une montée en puissance jusqu'au 13 août (escadron de mobiles, garde républicaine à cheval, motards, équipe cynophile, hélicoptère).

Le commandement du groupement de gendarmerie de Chaumont a été reçu en mairie le vendredi 20 juillet 2018. Les maires de Bricon, Blessonville, Autreville sur la Renne et Valdelaucourt étaient présents, le Colonel et le Commandant de gendarmerie ont invité l'ensemble de élus et la population à ne pas hésiter à composer le 17 en cas de problèmes. D'autre part, un véhicule de secours à personnes (ambulance) sera présent à la caserne de pompiers de Bricon afin de renforcer les moyens de secours.

Un arrêté anti-démarchage est pris par la Préfecture à partir du 23 juillet 2018.

Enfin, monsieur le Maire informe que les élus sont dans l'attente de la réception d'un courrier du Ministère de l'Intérieur stipulant que la base de Chaumont-Semoutiers ne sera plus sollicitée à ce type d'évènement (courrier reçu en mairie le 20 juillet 2018 de Monsieur Gérard Collomb, ministre d'Etat)

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h40.